

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Schwartzberg, Roger-Gérard, *Sociologie politique*, Ed. Montchrestien, Paris, 1971, 514 p.

par Jacques Benjamin

Études internationales, vol. 3, n° 4, 1972, p. 568-569.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700257ar>

DOI: 10.7202/700257ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

compréhension des mobiles qui l'incitent à agir... ou à s'abstenir. C'est d'ailleurs ce qui explique les interprétations divergentes du rôle de Pie XII, même lorsqu'elles ne sont pas données par des travaux partisans comme la pièce de Rolf Hochmuth, « Le Vicaire », ou de qualité médiocre comme le livre de Saül Friedlander, *Pie XII et le III^e Reich*.

Dans ce livre, bien documenté, l'analyse est serrée et tend à rendre justice à Pie XII. Grand Pape par ses innombrables travaux, par ses réflexions, sa volonté d'adapter l'Église à notre temps, Pie XII a préparé directement le Concile ; mais plus encore, dans une époque de bouleversements, il apparaît dans ce livre comme le Pape de la Paix. Il a la volonté d'organiser une force transnationale, l'Église, pour la mettre au service de cet objectif, pour faciliter la construction d'une organisation internationale (au sens le plus large) reposant sur des structures débarrassées des séquelles du positivisme (comme l'ont d'ailleurs bien compris les pays en voie de développement, qui ont réussi à introduire dans le droit international actuel, la notion de *ius cogens*). C'est cette volonté de paix, doublée de la nécessité de ne pas accentuer les divisions du monde catholique engagé dans la guerre, qui explique le rôle du Vatican pendant cette époque.

Ces deux mobiles ont conduit le Vatican à adopter une politique que l'on pourrait qualifier de « neutralité positive ». En effet, d'une part, le Vatican s'est refusé à prendre parti entre les camps parce qu'il lui était impossible de dénoncer les atteintes nazies aux droits de l'homme et de l'Église, sans avoir l'air d'appuyer les Alliés et de condamner plus encore les catholiques allemands à la persécution du III^e Reich, sans dénoncer les mêmes atteintes par l'URSS et se voir accuser de soutenir les puissances de l'Axe. Cette neutralité, qui est souvent celle de l'Église, renforcée par les événements qui l'obligent ainsi au silence par souci d'impartialité, a, cependant, été positive de diverses manières. En s'efforçant constamment de faire reconnaître son impartialité par les deux camps, Pie XII a toujours eu l'espoir de freiner l'extension de la guerre ou de faciliter le retour à la paix ; pendant toute la durée de la guerre, le Vatican a donc cherché à faciliter les initiatives diplomatiques allant dans ce sens. En restant neutre et libre, le Vatican a pu faire un effort considérable de secours aux populations en détresse, offrir un asile aux

réfugiés dans les couvents, à Castel Gandolfo (où il y avait 15 000 réfugiés à la fin de la guerre, la plupart israélites), intervenant en Bulgarie, en Hongrie, notamment, pour faciliter l'exode des Juifs, pressant les États-Unis d'accroître leur quota d'immigration en leur faveur... (d'Einstein à Mme Golda Meir, les Israélites ne cesseront d'ailleurs de marquer leur reconnaissance au chef de l'Église catholique).

Enfin, si le Vatican, pour les raisons que nous avons rappelées, a souvent été contraint au silence, c'est pourtant lui qui, le premier et pendant longtemps le seul, a condamné le nazisme alors que tous les États, y compris l'URSS, à l'époque, lui souriaient voire le courtoisaient ; c'est lui encore qui le premier a dénoncé les atteintes faites aux Juifs... alors que Roosevelt, lui-même, attendra la fin de la guerre pour le faire. Malgré son silence, le Pape n'a jamais hésité à condamner chaque fois qu'il a jugé trop graves les atteintes à l'éthique internationale.

Malgré les réquisitoires dirigés contre Pie XII, la lecture de cet ouvrage conduit à lui rendre justice, comme tant d'autres d'ailleurs l'ont fait spontanément, sans oublier les communistes italiens. Ce livre apporte effectivement une contribution importante à la compréhension de l'action de l'Église pendant la guerre.

Maurice TORRELLI

Science politique,
Université de Montréal.

SCHWARTZENBERG, Roger-Gérard, *Sociologie politique*, Ed. Montchrestien, Paris, 1971, 514p.

Par la force des choses, ce précis du professeur Schwartzberg sera comparé au « *Thémis* » du professeur Duverger portant le même titre et à l'*Introduction à la science politique* de Jean Meynaud. Il s'adresse en effet à la même clientèle et se veut, lui aussi, un volume d'introduction. M. Schwartzberg, professeur de Droit à Paris, a entre autres publié des ouvrages fort connus sur les élections présidentielles françaises de 1965 et de 1969. Son précis prend spécifiquement pour canevas le programme arrêté par le décret français d'août 1961 quant à l'enseignement de la science poli-

tique : les structures sociales et la vie politique. Trois forces politiques sont au programme, les partis, les groupes de pression et la technocratie. C'est tout. L'approche du professeur Schwartzberg se veut sous forme de système ; il s'inspire notamment de David Easton pour envisager d'abord le système politique dans son environnement et analyser ensuite le système politique dans ses éléments internes.

Deux choses méritent d'être soulignées à propos de l'utilisation de ce précis par les étudiants québécois, toutes deux assez défavorables. L'auteur semble découvrir Easton, il ne le commente guère, ne s'inspire pas des nombreuses critiques qu'on en a faites, et n'en tire certes pas tous les résultats escomptés. Et le champ de son analyse est plus restreint que ceux de Duverger et Meynaud. On se retrouve devant un dilemme. La bibliographie est abondante et tient compte des ouvrages et articles de journaux récents, ce que ne peuvent faire les deux autres manuels, plus anciens. L'approche et le champ de cette introduction, par contre, sont un peu décevants.

Affirmer, en guise d'avertissement (p. VII), qu'il faut « désacraliser la politique, en la sortant du tabernacle où l'ont enfermée les légistes », c'est peut-être original à la Faculté de droit de Paris, c'est néanmoins enfoncer des portes ouvertes dans les départements de science politique québécois. De nos deux années de troisième cycle à *Sciences politiques* (Paris), mes collègues retiendront avec un sourire satisfait les sorties de Roch Denis contre l'absence d'enseignement de concepts politiques élaborés par les Nord-Américains et en concluront, à la lecture de ce volume, qu'il avait raison. Non pas qu'il faille accepter tels quels les moindres détails des théories d'Easton — ce que fait cependant le professeur Schwartzberg. Gérard Bergeron et Réjean Pelletier, parmi les Québécois, en ont d'ailleurs fait de longues critiques.

En outre, le champ d'analyse du professeur Schwartzberg est plus limité qu'on l'eût espéré. Un bilan de cent pages sur les partis politiques et un autre de quatre-vingts pages sur les groupes ne sont pas inutiles. Mais lorsqu'on s'aperçoit que ces 180 pages constituent toute la seconde partie du volume et les seules forces politiques étudiées, il faut de nouveau s'objecter à ce qu'un juriste publie un volume qui risque de donner de la science politique une fausse notion. Il existe dans la

société des rapports de force, des relations de pouvoir — essence même de la science politique — ailleurs que dans les partis et les groupes. Cela l'*Introduction* de Jean Meynaud le montrait bien.

Il est heureux que les étudiants français puissent découvrir que David Easton existe et enseigne aux États-Unis. La bibliographie, de même, sera très utile à tous. Mais je ne puis recommander aux étudiants québécois ce manuel de base. Et j'en fais une question d'éthique professionnelle.

Jacques BENJAMIN

Science politique,
Université de Montréal.

SHONFIELD, Andrew, *Le Capitalisme d'aujourd'hui*, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), Paris, 1967, 494p.

Ce qui étonne d'abord de ce volume, c'est le contraste entre le titre emballant et le contenu plutôt traditionnel. Par « capitalisme d'aujourd'hui », j'entends la lutte du pouvoir dans les sociétés par actions, la multiplication des sociétés de *leasing*, de location de personnel, de prêt de capital. Je m'attendais à lire de telles descriptions dans le volume de Shonfield. Il étudie plutôt l'évolution de l'organisation économique des pays occidentaux durant les années de l'après-guerre.

Ancien chef du service étranger au *Financial Times* et du service économique de l'hebdomadaire *The Observer*, Shonfield est le directeur des études au réputé Institut royal des affaires internationales de Londres. Cet ouvrage paraît à la suite de deux études, fort connues, de nature économique, l'une consacrée à l'économie britannique, l'autre à la pauvreté dans le monde. Dans cet ouvrage d'abord publié en anglais en 1965, il étend sa comparaison aux principaux États occidentaux, en ne disant cependant rien du phénomène japonais. En refusant de se décrire comme théoricien de l'économie ou comme idéologiquement engagé, il refuse de voir dans la réussite du capitalisme de l'après-guerre un phénomène transitoire dû à des circonstances exceptionnelles dont le retour serait improbable. Il pense plutôt que les choses ont changé, en particulier par l'ac-